quelques coupures que j'ai recueillies, ces jours-ci, dans le *Star-Phœnix*, journal de ma région. Sans vouloir les citer au long, je lirai les en-tête des articles:

Voici le premier:

Le premier ministre Douglas demande à nouveau...

je souligne ce "à nouveau"...

...à M. St-Laurent de convoquer une conférence fédérale-provinciale sur le coût de revient agricole et les problèmes que pose le chômage.

L'en-tête suivant, paru le 10 mars 1955, dans le même journal est ainsi conçu:

M. Douglas insiste pour que M. St-Laurent convoque une conférence sur le chômage.

Je crois, monsieur l'Orateur, que j'ai le temps de citer des passages de l'article:

La Fédération provinciale du travail de Saskatchewan (affiliée au Congrès des Métiers et du Travail) et la Fédération du Travail de Saskatchewan (Congrès canadien du Travail) m'ont fait tenir...

...c'est-à-dire à M. Douglas, premier ministre...

...un mémoire rédigé conjointement et réclamant la convocation d'une conférence fédérale-provinciale chargée de l'étude des problèmes que pose

l'accroissement du chômage.

Cette requête est conforme à une proposition que j'ai maintes fois formulée et dans laquelle j'ai demandé qu'une conférence fédérale-provinciale soit convoquée, afin de mettre en œuvre et de coordonner un programme de placements publics dans tout le Canada et, surtout, dans les régions qui souffrent du chômage.

Quant à la proposition de la province portant que le gouvernement fédéral tienne une conférence, afin que la province prenne des mesures, il poursuit:

Cette année, le gouvernement de la Saskatchewan effectuera les plus fortes immobilisations de son histoire, en vue de stimuler la construction et d'assurer autant d'emplois que possible. Plusieurs de nos municipalités s'apprêtent également à faire d'importants placements destinés à multiplier les occasions d'emploi. Cependant, il y a une limite à la somme que le gouvernement provincial et les municipalités peuvent emprunter pour financer des entreprises publiques.

Pour conclure, j'ai sous les yeux un autre article intitulé:

La province réclame des entretiens sur le chômage depuis 1949, affirme M. Douglas.

Et, dans une déclaration que le premier ministre Douglas a remise aux journaux, il dit:

Dès le 15 juillet 1949, j'ai écrit au premier ministre, M. St-Laurent, demandant une conférence fédérale-provinciale qui étudierait nos responsabilités à l'égard des chômeurs aptes au travail. Le 22 septembre 1949, j'ai réitéré cette demande et en août 1950, j'ai soumis au premier ministre un projet d'ordre du jour pour la conférence fédérale-provinciale, touchant des questions comme le chômage et l'assurance-santé nationale.

C'est le seul point que j'aurai le temps d'établir. Je me borne à signaler qu'il est complètement faux de prétendre que les premiers ministres des provinces ne désirent pas vivement que le chômage figure à l'ordre du jour de toute future conférence fédérale-provinciale.

Avant de reprendre mon siège, je demande encore instamment que le Gouvernement prenne des mesures immédiates et élabore un accord à longue échéance qui, en dépit des difficultés dont souffre notre régime économique, puisse au moins éliminer le chômage pendant quelques années et donner l'assurance d'un emploi à nos travailleurs.

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, je me propose d'être aussi bref que possible en participant au débat. Certes, j'espère que les députés ne seront pas trop optimistes, car chacun a sa notion de la brièveté. Si je prends la parole, c'est surtout pour insister davantage sur certains points plutôt que pour fournir de nouveaux renseignements, car on semble avoir épuisé la question. On a mentionné des chiffres qui, en dépit des grands écarts qu'ils accusent, montrent clairement que le problème de l'embauche est grave. Bien plus, on nous a rappelé que le nombre de personnes détenant un emploi importe peu au fond, et que le problème vient de ce que certains citoyens sont incapables de trouver de l'emploi et d'assurer la subsistance de leur famille.

On a reproché au gouvernement actuel et à certains de ceux qui l'ont précédé d'avoir négligé de prendre les mesures voulues pour assurer le plein emploi. On a étudié et réexaminé certains domaines afin de découvrir les facteurs qui ont amené la situation actuelle. Au cours du débat, on a cherché à établir la nature du problème, à déterminer s'il est régional, "frictionnel" ou que sais-je. Il semble donc que le problème ait été examiné à tous points de vue ou à peu près durant le débat.

Le Gouvernement ne pourra pas dire que l'opposition n'a présenté aucune solution. On a laissé entendre au moins une fois hier que les membres de l'opposition n'ont encore rien proposé pour régler le problème. Or plusieurs solutions ont été proposées. Certaines de ces propositions étaient peut-être conventionnelles, orthodoxes, tandis que d'autres peuvent paraître un peu étranges. Le 2 mars, l'honorable représentant de Bow-River (M. Johnston) a présenté, à ce sujet, des propositions qu'a soulignées à son tour l'honorable représentant d'Acadia (M. Quelch). Les 15 et 16 mars, l'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore) a exposé les grandes lignes de réformes monétaires ou, devraisje dire, de méthodes de financement utilisées